

La chanson populaire : (3me article)

Autor(en): **L.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 34

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La chanson populaire.

(3^{me} article.)

Nos pères chantaient-ils plus ou moins que nous? Je crois que l'on peut affirmer qu'ils chantaient davantage. Mais leurs chants avaient un autre caractère que les nôtres. S'ils chantaient la patrie, c'était une patrie restreinte le plus souvent à une vallée, à un hameau (*).

D'âge en âge ils ont chanté leur histoire quand elle était mesquine : mesquines chansons. Quand l'histoire était plus forte, des chants plus énergiques et plus beaux. Notre peuple chantait les rivalités féodales, la magnificence de ses seigneurs. Nos vieilles chansons populaires offrent je ne sais quoi d'intime, de railleur et bon vivant, qui n'exclut ni la vérité des tableaux, ni la spontanéité des inspirations.

C'est une sorte de photographie instantanée de nos mœurs, de nos travaux, de notre caractère et, disons-le, de nos travers. Nos pères, dans leurs chansons, se montraient tels qu'ils étaient.

Aussi leurs couplets de rire et d'amour sont empreints d'une originalité, d'un abandon qui leur donnent une saveur toute particulière.

Sorties du peuple, écrites par lui dans un français insouciant ou dans un patois pittoresque, ces productions du terroir n'eussent certainement pas obtenu les suffrages de Boileau, mais Rabelais en eût souri et en eût signé plus d'une.

Telles qu'elles sont, elles n'en ont pas moins attiré l'attention de littérateurs étrangers d'un grand mérite, qui ont trouvé dans ces chants simples, dans ces petits poèmes, des données ethnographiques qu'ont peut-être trop dédaigné nos chroniqueurs nationaux.

L'esprit local, l'étroitesse de l'horizon est un des caractères distinctifs de notre muse vaudoise des derniers siècles. Il lui manquait le souffle, la puissance, la largeur que donne la liberté.

Nous ne pouvons pas juger de ce que furent ces chants dans une époque naïve par ce qu'ils sont dans la nôtre où la demi-instruction plus funeste en poésie que l'ignorance a flétri le sauvageon robuste et vert sans y greffer une fleur plus belle ni un meilleur fruit.

Ouvrons un des vieux recueils de chants égarés

(* Quelques fragments de cette étude ont été empruntés à la poétique description de nos mœurs, par Juste Olivier : *Le canton de Vaud, sa vie et son histoire*.

par-ci par-là dans nos campagnes. Une large place y est faite avec chansons de régiment où il est question sans cesse de notre héroïsme au service étranger. 1803, en nous apportant notre indépendance, a réuni en un seul faisceau nos inspirations populaires, élargi nos sentiments patriotiques et donné naissance au chant national.

Mais en même temps il a fané les petites fleurs agrestes et poétiques que cultivaient nos pères et a fini par les étouffer tout à fait.

Aussi on peut dire que le chant populaire vaudois que nous a transmis la tradition orale ne remonte pas au-delà de 1803.

Parmi les chants de cette époque, le seul qui ait réellement conservé les faveurs de notre peuple vaudois est le *canton de Vaud* de Curtat dont voici un couplet :

De bon matin, loin du village
Sifflant après son attelage
Le laboureur prend un nouveau
Courage
En voyant le canton de Vaud
Si beau !

Après les guerres épiques de Napoléon I^{er}, les hauts faits de ce grand capitaine ont défrayé pendant plus de 20 ans les gosiers populaires. La génération qui nous a précédés a chanté sur tous les tons la vaillance du héros immortel, le dévouement de ses soldats et les fastes de cette époque sanglante.

Les serments d'amour du fiancé qui partait pour la guerre, la constance de la fiancée, les larmes du départ et les joies du retour offraient une source inépuisable aux faiseurs de romances de l'époque. Importées par les soldats revenant du service ou les ouvriers après leur tour de France, ces productions ne tardaient pas à s'acclimater dans notre pays.

Les romances que nous trouverions aujourd'hui un peu froides étaient empreintes de douceur et de simplicité. Mais on y jouait son cœur et sa vie avec une facilité qui fait sourire notre époque positive.

Nos jeunes filles d'alors, se préoccupant fort peu des mots, chantaient de toute leur âme des invocations à la Vierge comme celle-ci, de la promesse d'un marin, choisie entre plusieurs à cause de son naturel et de l'alliance intime des paroles et de la musique.

Vaisseau qui fend l'onde
Qu'un bon vent te seconde
Car sur toi je fonde
Mon espoir le plus doux.

O mon unique appui
O Vierge tutélaire
Exauce ma prière
Et veille sur lui !

Nos pères et nos mères chantaient cela il y a quelque 40 ou 50 ans le soir, au clair de lune, sur nos places publiques. C'était encore l'époque des rondes où l'on chantait et dansait simultanément.

On se réunissait pour teiller le chanvre, pour casser les noix, et ces réunions étaient toutes animées par des chants en commun.

Plus gais qu'aujourd'hui étaient les travaux rustiques, les fanaisons, les moissons et surtout les vendanges. La jeunesse chantait de tout son cœur, sans prétention, avec toute l'insouciance de son âge.

Et ne s'en trouvait pas plus mal pour cela.

L. C.

Le *Conteur* a publié dans son N° du 22 juillet un article sur le travail à la tâche.

Le *Gutenberg*, organe de la Société fédérative des typographes de la Suisse romande, prend à ce propos dans son N° du 10 août l'occasion de donner à l'auteur de l'article une petite leçon d'économie sociale. Je l'en remercie sincèrement, tout en regrettant qu'il se soit trompé d'adresse.

25 années de lutte pour le pain quotidien, dont plusieurs de travail manuel, doivent représenter un titre suffisant pour discuter avec M. le correspondant du *Gutenberg*. Je désire beaucoup que celui-ci en ait autant à offrir.

Une expérience de 15 années m'a appris que chaque fois que l'ouvrier peut travailler à la tâche, il y a avantage aussi bien pour lui que pour son patron. Et je n'ai jamais rencontré un seul bon ouvrier qui ne préférât ce mode à celui du travail à l'heure ou à la journée.

C'est cela et rien que cela que j'ai voulu démontrer.

Si j'ai pris l'occasion de l'affiche que j'ai lue pour dire quelques mots en faveur du travail à la tâche, ce n'est pas le moins du monde pour revenir sur le débat qui a eu lieu à Genève il y a quelques années à ce sujet, et qui a eu pour conséquence de faire triompher un principe faux, et, selon moi, de faire reculer la partie de la question sociale qui concerne les rapports entre patrons et ouvriers.

Nous sommes d'ailleurs si près de nous entendre, mon adversaire et moi, qu'il dit : « Nous sommes parfaitement » d'accord quant à la valeur du travail *aux pièces* ; » puis termine son article ainsi : « Ce n'est jamais de gaieté de cœur, croyez-le bien, qu'on supprime une partie de sa liberté en refusant le travail *aux pièces* pour imposer » le système de la journée. »

Quant aux principes, je n'ai absolument rien à ajouter à ces deux déclarations, surtout venant d'un des représentants du travail manuel.

Mais mon honorable contradicteur voudra bien me permettre de ne pas le suivre dans la terminologie qu'il a adoptée pour remplacer l'expression *travail à la tâche*, qui a le malheur de lui déplaire.

L'expression *travail à la pièce* (et non aux pièces) ne convient qu'à certaines industries où l'ouvrier travaille réellement à tant la pièce, comme les tailleurs, les cordonniers, les horlogers, etc. Quant à l'ouvrier qui est payé au prix d'unité du mètre, du pied ou de la livre, il travaille à la tâche et non pas à la pièce.

Thermes de Lessus, 17 août 1876.

L. C.

Lettres africaines.

I

Vous ne sauriez vous imaginer, mon cher d'Afry, le plaisir que votre lettre m'a fait. Comment ! vous pouvez songer encore à moi au fond du désert ! Il me semble vous voir sous votre tente, écrivant sur une caisse qui vous tient lieu de pupitre, tandis que au-dessus de votre tête rayonne le ciel bleu africain, si richement constellé, et que les feux du bivouac sont allumés pour écarter les bêtes féroces rôdant aux alentours. Cependant les chacals font entendre dans le lointain leurs sinistres hurlements et les chiens, qui font bonne garde, leur répondent. Je vois, en imagination, les allées et venues de vos Arabes : les uns alimentent les feux ou font cuire leur national couscoussou ; les autres, gravement assis en cercle, racontent des histoires merveilleuses, qui plaisent à la tournure poétique de leur esprit. Tantôt un barde en burnous élève sa voix inspirée et chante les grâces du coursier du désert ou les beaux yeux de la Fatma. J'envie votre sort et je maudis de bon cœur la fatalité qui, me retenant à Paris, m'a empêché de me joindre à votre caravane. Je ne désespère pas cependant de vous rattraper bientôt. Notre ami Ali-Ben-Charreub me fait espérer en effet que ses affaires seront bientôt terminées au ministère de la guerre. S'il ne se trompe pas dans ses calculs, nous partirons ensemble, vers le milieu du mois prochain ou plutôt, si possible. Un détail intéressant : vous vous rappelez Sir William Brown, cet Anglais si original, qui s'est enthousiasmé d'un si beau feu pour notre garde nationale, alors qu'elle florissait à Marseille. Malgré sa qualité d'étranger, à force d'intrigues et de démarches innocentes, il est devenu des nôtres. Il était l'orgueil, si vous vous en souvenez, de la 4^e du 3, comme nous disions si fièrement en style militaire. On faisait cercle à la place du Palais de justice pour le voir manœuvrer. Quel sang-froid ! quel flegme britannique ! Bientôt Sir William, que les lauriers de notre tambour empêchaient de dormir, a eu l'ambition de battre la caisse à la tête de notre compagnie. Que de cajoleries pour obtenir cet emploi ! Il a fait pour devenir tambour plus de démarches, il a payé plus de petits verres et donné plus de fins dîners que pas un de notre connaissance pour avoir le fameux ruban rouge, cette tocade du Français ! Il faut faire cependant une exception en faveur de M^e Sinard, l'éminent avocat. Vous connaissez sa belle lettre à M. le garde des sceaux. Eh bien ! Sir William est actuellement travaillé d'une autre marotte ; il s'est pris de passion pour le trombone ; il porte partout avec lui son noble instrument, et qu'on le prie ou non d'en jouer, il souffle à tout propos dedans *con amore*. Or, mon cher d'Afry, notre Anglais, qui connaît mon projet d'aller vous rejoindre en Afrique, veut également être du voyage. C'est un gai compagnon : « CHEERFULL AND COMPANIONABLE, » comme il dit dans sa langue. A bientôt. Votre affectueux

BERTHIER-VAREY.

P. S. J'ignore encore si notre ami le docteur An-